



[Traduction]

Le 22 novembre 2012

Monsieur Michael Horgan
Sous-ministre des Finances
Finances Canada
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Objet : Demande d'information du DPB IR0094

Monsieur Horgan,

Récemment, un parlementaire nous a demandé d'étudier l'incidence fiscale des comptes d'épargne libre d'impôt (CELI).

En ce qui concerne les coûts fiscaux implicites pour le gouvernement fédéral, le rapport annuel *Dépenses fiscales et évaluations* du ministère des Finances a estimé les dépenses fiscales associées aux CELI à 220 millions de dollars pour l'année civile 2011.

En ce qui a trait aux coûts éventuels à long terme des CELI, le *Rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes* de l'automne 2012 précise :

Nous avons constaté que le Ministère avait estimé le coût à long terme du CELI jusqu'en 2050, au moyen du modèle de microsimulation statique T1 [...] L'analyse réalisée donnait à la fois l'incidence de cette mesure sur les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et sur les prestations qui sont liées au revenu des bénéficiaires admissibles. Nous avons constaté que l'analyse avait été établie en tenant dûment compte d'un certain nombre de facteurs à long terme, notamment les suivants : les changements démographiques; les augmentations annuelles des droits de cotisation au CELI; l'interaction entre les CELI, les actifs non enregistrés et les régimes enregistrés d'épargne-retraite; et le fait que les revenus au titre des gains en capital augmenteraient au fil du temps pour les CELI [...] Le Ministère a, par ailleurs, calculé l'incidence de la mesure sur les revenus des provinces. (Chapitre 7, p. 14)

Dans le but d'éclairer les travaux de mon bureau sur cette question complexe et importante, j'aimerais que Finances Canada me fournisse une analyse à court et à long terme des CELI, en prenant soin de préciser : les données utilisées; les méthodologies; les hypothèses clés; les estimations des coûts totaux au fil du temps — pour le gouvernement fédéral et pour l'ensemble des provinces — pour les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et les dépenses au titre



des prestations pour les aînés (y compris la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti); les cotisations annuelles moyennes et les taux de participation aux CELI selon la répartition du revenu.

Je vous remercie de votre collaboration. N'hésitez pas à communiquer avec mon personnel pour obtenir des précisions s'il y a lieu.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur parlementaire du budget,

[Signature]

Kevin Page

c.c.: Rick Stewart, secrétaire adjoint auprès du Cabinet, Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique



Demande d'information du DPB

NUMÉRO DE LA DEMANDE : IR0094

PERSONNE RESSOURCE AU BUREAU DU DPB : Stephen Tapp (Stephen.Tapp@parl.gc.ca;
613-302-4503)

TYPE DE DEMANDE : Spéciale

PRIORITÉ : Normale

DATE DE PRÉSENTATION
DE LA DEMANDE : Le 22 novembre 2012

DATE DE LIVRAISON DEMANDÉE : Le 7 décembre 2012

OBJECTIF DU DPB : Produire pour un parlementaire un rapport sur les coûts associés aux comptes d'épargne libre d'impôt.

VOLET CONCERNÉ DU MANDAT DU DPB : Fournir au Parlement une analyse indépendante de l'état des finances de la nation; à la demande d'un parlementaire, estimer le coût financier de toute proposition liée à un dossier relevant du Parlement.

RENSEIGNEMENTS ET DONNÉES DEMANDÉS :

Analyse à court et à long terme des comptes d'épargne libre d'impôt par Finances Canada, conformément à la lettre ci-jointe.